

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro CCDC_221019_087

portant sur

DÉPÔT DE SERGE DI VENANZIO AU MUSÉE DE LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 9,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT sus-visés,

CONSIDÉRANT que le projet scientifique et culturel validé en son temps par les élus, valorise l'importance des collections Sciences de la Terre et archéologie, le musée cherche régulièrement à enrichir ses collections par l'intermédiaire de dons ou de dépôts,

CONSIDÉRANT qu'une des missions premières d'un musée de France est, au-delà de la sauvegarde, de l'étude, de la transmission et de la valorisation de ses collections, d'acquérir des œuvres destinées à enrichir ses collections,

CONSIDÉRANT qu'une lampe à huile appartenant à Monsieur Serge DI VENANZIO, demeurant 6 rue de la cave des cénomes – 12360 MONTAGNOL, est présente dans les collections Traces du Vivant du musée de Lodève depuis la réouverture du musée en 2018,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de régulariser le statut juridique de la lampe,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : d'accepter le dépôt, d'un an tacitement renouvelable, de Monsieur Serge DI VENANZIO d'une lampe à huile provenant de la mine de Cénomes exposée depuis la réouverture du musée,

- **ARTICLE X** : de dire que le présent acte sera inscrit au registre des délibérations et sera transmis au service du contrôle de légalité,

Fait à Lodève, le dix neuf octobre deux mille vingt-deux,

Le Président
Jean-Luc REQUI



Fiche de dépôt
Collection de Serge Di Venanzio

Propriétaire prêteur :
Monsieur Serge Di Venanzio
6 rue de la cave à Cénomes
12360 MONTAGNOL

Emprunteur :
Communauté de communes Lodévois et Larzac
Musée de Lodève
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Objet mis en dépôt :

- une lampe à huile Dressel-Lamboglia, type 4, à têtes d'oiseaux, tardo-républicaine (30 avant J.-C. - 15 après J.C.), en provenance de la mine de cuivre argentifère de Cénomes (Aveyron).



Conditions de dépôt :

- La lampe devra être exposée au public avec la mention « collection Serge Di Venanzio »
- Durée du dépôt : 1 an avec tacite reconduction sur 10 ans
- L'expertise scientifique est confiée à Bernard Lechelon (Laboratoire TRACES UMR 5608 Université Toulouse).

Fait à Lodève le 8 juillet 2022

Serge Di Venanzio